Politique, littérature, industrie, commerce.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTERR, JAVACO, MILON, libraires.

Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Déparet C", place de la Bourse, S., et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Dé-partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes. 7 heures 10 minut. soir, Omnibus. 35 57 Express.

- matin, Poste. 04 Départ de Saumur pour Angers. 1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris. 9 heares 50 minut, matin, Express. = 35 = Omnibus. Omnibus. soir, Poste. 52 Départs de Saumur pour Tours 3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18f. » Poste, 24f. » Six mois, = 10 p = 13 p 7 50 Trois mois,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indi-cation de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE

Une dépêche expédée par voie d'Espagne annonce que les Français, à la date du 5 mai, avaient franchi Mecameca et n'étaient qu'à quelques heures de marche de Mexico. Toute l'armée mexicaine était dans un désarroi complet et la plus grande partie faisait cause commune avec l'armée française Parto it il se formait des gouvernements provisoires en opposition à celui de

Un journal espagnol annonce que la popula-tion de Mexico s'était prononcée, à la date du 8 mai, en faveur des Français, et que Juarez, avec ses ministres, s'était retiré à Queretaro.

Nous croyons que cette nouvelle était prématu-rée au moment ou elle a été publiée, mais il y a lien de penser que le pronunciamiento qu'elle annonce est devenu peu de jours après une réalité , comme ce ui de Puebla et de plusieurs autres villes du Mexique. (Le Pays.)

Nous apprenons que le général Prim a dû s'embarquer le 25 mai pour l'Europe à bord de l'*Ulloa*. Il n'est pas probable qu'il soit rendu à Madrid avant le 16 de ce mois. On assure que le général se félicite des franches et satisfaisantes explica tions qu'il a eues avec le général Serrano. (Pays.)

On mande de Madrid . le 7 mai :

La publication des documents officiels concerpant le Mexique a produit sur l'opinion publique une impression pen favorable an général Prim.

La discussion sur les affaires du Méxique com-mencera mardi à la chambre des députés M. Olozaga interpellera le gouvernement. Le ministre des affaires étrangères, M. Calderon Collantes, lui répondra. - Havas-

Le télégraphe de Turin nous transmet le compte rendu des séances de la Chambre des dé-

Dans la séance du 6 juin, M. Rattazzi déclare que le gouvernement n'a jamais autorisé les espérances prématurées d'une solution de la question romaine. Nons devons, dit-il, employer les moyens moraux, montrer notre volonté inébřanlable d'occuper notre capitale, convaincre l'Europe de notre droit.

Les manifestations d'enthousiasme qui ont ac-cueilli le roi à Naples prouvent que le peuple ita-lien veut absolument l'unité, mais le gouvernement seul doit régler les armements. Je n'ai donné au général Garibaldi rien autre qu'une somme de 11,000 fr. pour frais de son voyage. Je demande un vote de franche confiance ou de blame.

Le général Bixio a dit lui-même qu'il avait proposé au gouvernement, au nom de Garibaldi, une expédition étrangère aux affaires italiennes et favorable à la civilisation européenne. Mais le mînistère a toujours refusé son adhésion à ce projet.

Plusieurs ordres du jour sont proposés. Après une longue et vive discussion, la Cham-bre repousse l'enquête et adopte l'ordre du jour suivant, proposé par le député Minghetti:

« La chambre, à la suite des explications don-nées par les ministres sur les faits de Sarnico, approuve la conduite du gouvernement, et, dans l'espoir qu'il saura, avec l'autorité des lois, maintenir tonjours les prérogatives de la couronne

et du parlement, passe à l'ordre du jour. » Cet ordre du jour a obtenu 189 voix contre 33. Il y a eu 28 abstentions.

Dans la s'ance du 7, le ministre des finances expose la situation financière. Le budget de 1860 a été clos par un déficit de 23 millions et demi; celui de 1861 a donné un actif de 28 millions. En 1862, le déficit aurait été de 500 millions ; mais grâce aux impôts votés et mis en vigueur, grâce aux ressources extraordinaires, aux concessions de chemins de fer et de canaux et à l'émission des bons du trésor déjà autorisée, le délicit a été réduit à 225 millions.

Le ministre propose la cession des biens doma-niaux et la vente des biens de la caisse erclésiastique dont la valeur surpasse de beaucoup tout le déficit. Il propose l'affranchissement des redevances emphytéotiques moyennant une vente, ce qui en relèvera la valeur. Il propose enfin d'aug-menter de cent millions l'émission des bons du Trésor.

Cet exposé a produit une impression favorable.

Le 6 juin, la chambre des députés prussiens a terminé la discussion de l'adresse après une séance de douze henres. Le contre projet de M. de Vincke et les amendements de M. Reichensperger

ont été rejetés à une grande majorité.

Des amendements de M. Bresgen, relatifs à l'achèvement de la constitution, pour la création d'une administration communale et cantonnale indépendante, la réduction des impôts à des prodépendante, la reduction des impots a des pro-portions répondant aux ressources imposables, ont été adoptés. Il en a été de même de l'amende-ment de M. de Sybel, concernant la Hesse électo-rale, qui a été voté par 253 voix contre 55. Le projet de la commission, ainsi modifié, a été adopté par 219 voix contre 101. Les conserva-teurs, les Polonais, les anciens libéraux et quel-ques progressistes ont volé contre.

ques progressistes ont voté contre.

Berlin. 7 juin — Le roi a reçu ce soir, à cinq heures, la députation de la chambre des députés chargée de lui remettre l'adresse en réponse au

discours d'onverture de la session.

Le roi a répondu : « J'ai entendu avec plaisir les assurances de fidélité et de loyal dévouement qui viennent de m'être exprimées. En vous répétant que je me tiens invariablement sur le terrain de la constitution que j'ai jurée, ainsi que sur celui de mon programme de novembre 1858, et qu'en cela je me trouve en complet accord avec mon cabinet, j'ai le ferme espoir que les sentiments que vous venez de manifester seront justifiés par des acies. Et puisque vous avez relevé un passage de mon programme de 1858, je vous invite a vous pénétrer de la teneur entière de ce programme, car c'est ainsi que vous arriverez à bien connaître mes sentiments. » - Havas.

Nous apprenons, par une dépêche de Belgrade du 6 juin, qu'un agent de police serbe, ayant été altaqué par un officier de la garnison oltomane, a tire un coup de pistolet qui a blessé un passant sujet turc.

Un attroupement s'est formé et les communications ont été interrompues. L'ordre cependant a

TEOTESETOT.

JEANNETTE.

Pans le departement du Finistère, auprès de la petite ville de Douteneuz, si conne dans la Bretigne pour sa jolie baie et sa peche aux sardines, on arrive, en r montant la route qui conduit a Quimper, au joir village de

Donarnenez et Ploaré vivent de la pêche et du commerce de la sardine; cette pêche dore deux mois. Si par la ard alors un voyageur arrive le soir au bord de la baie, an moment où toutes les barques remrent, ayant chacone à leur proue un tallot allumé, il reste saisi d'etonnement en face du spectacle curieux et inattendo qui s'offre à ses yeux. La mer semble, en portant cette flotte pacifique, porter des feux courant sur ses vagues, tandis que tous les habitants de Douarnenez et de Ploare, recuis sur la grève, attendent et suivent des veux et du cœur cette mer étuncebute, qui léur tamene, avec leurs na is, leurs fils, leurs frères, un peu ou beautoup d'argent, selon que la pêche a éte bonne ou

Pendant deux mois de l'année, la vie de cette petite population est joyeuse et broyante; mais, une fois le t mps de la pêche écoule, Douarnenez et Ploare redeviennent silencieux, et les noces seules peuvent egayer leur vie pauvre et monocone.

Un din anche soir, le premier dimanche du mois de mai, de ce mois tout rempli de fleurs et de chansons, la lune venait de se lever ; elle eclairait les haies blanches d'aubépine et les croix noires du cimetière. Toute la nature faisait entendre ce bruissement sourd qui révèle, aux heures de la noit, la vie dans la terre assoupie, de n eine que la respiration révèle la vie dans l'homme endormi.

La mer était calme comme le ciel, comme la terre; mais si calme qu'el e fut, elle disait dans sa plainte incessante : « Seule dans la nature je ne dors jamais, je » suis l'image de l'immensité; on ne peut ni me voir ni » m'entendre impunément; je fais rever l'homme le » plus positif, et je parle plus haut à l'âme que tous les » livres de la philo ophie. »

Assis sur un petit rocher, entouré de sable, à cent pas de la vague que le flux ramenait au rivage, deux enfants de Ploare causaient doucement et tristement, la main dans la main.

La pare lumière de la lune les enveloppait assez pour

que l'on put voir une jeune fille, un jeune garçon arrives à cet âge où la jeunesse, qui succède à l'adole-cence, a toute la frascheur du printemps, toute la grâce des fleurs qui vont éclore. Pourquoi donc leurs joues sontelles pales et sillonnées de larmes, pourquoi des soupirs dans leur voix?

Ont-ils rencontré des follets, des sorciers? Se racontent-ils ces histoires de revenants si terribles et si aimées, dont chaque soir, à la veillee, s'entretiennent les enfants et les vieillards? Leur cœur est-il ouvert à toutes les superstitions qui font de la Bretagne un pays peuplé de fantômes, de follets, de loups-garous, d'aventures surnaturelles, tenues pour être d'autant plus réelles, qu'elles sont plus effrayantes !

Non, leur cœur n'est point ouvert aux cho-es de l'autre monde, ils ne prennent souci que d'eux-mêmes, et, à part Dieu, la Vierge et les saints, ils n'ont de pensées que pour eux seuls, et si le sourire s'est retiré de leurs levres, c'est qu'ils sont pauvres, qu'ils s'aiment et qu'ils vont se quitter. Jeannette et Pierre sont orphelins, et ils ont pour tont ben une petite maison que le père de Pierre a laissée à son fils en mourant, et dans laquelle Jeannette a ete élevee. Cette maison est situee à Ploaré sur le chemin de Douarnenez, à droite; elle est placée entre la mer et le cimetière. Son toit est couvert de paété rétabli. La garde turque porte maintenant la baïonnette baïssée. L'agent de police serbe a été emprisonné.

Une enquête est ouverte sur l'incident.

Raguse, 6 juin. — Dervisch pacha est arrivé aux gorges de Velemie. Un combat a en lieu en cet endroit, Mardi, il est arrivé à Ritta, où une sanglante bataille, qui s'est continuée le mercrdi, a été livrée. Le commandant ture voulait franchir la colfine de Rucisti-Most, en face de Niksich, mais il n'a pu encore y parvenir. Une partie de ses chevaux chargés de provisions se sont échappés. — Havas.

Nous lisons dans la Presse de Vienne du 5

juin a

On donne comme provenant de source anthentique qu'on travaille au ministère d'Etat à un projet de foi destiné à régler les rapports réciproques de l'Eglise catholique et des deux Eglises protestantes reconnnes (confession d'Augsbourg et confession helvétique). Ce projet de loi serait présenté sous pen à la chambre et contiendrait des dispositions légales sur le passage d'une église à une autre, sur la question du mariage et sur l'éducation des enfants dans les mariages mixtes, etc. C'est à cela que se bornerait la révision du coucordat.

Des informations sur Madagascar, nous apprennent que la reconnaissance de Radama II, comme roi de Madagascar par le gouvernement français a causé à Maurice même une satisfaction

générale

Cette reconnaissance doit avoir pour effet de dissiper le sentiment de déflance qu'entretenaient les doutes à cette égard. Il se disait aussi que le succès de M. Lambert dans sa mission auprès des deux gouvernements de France et d'Anglelerre ne pouvait manquer de favoriser les grandes opérations projetées dans l'agriculture et dans l'exploitation des mines, qui sont une des principales richesses de l'île. (Pays)

On lit dans le Sémaphore, de Marseille, du 6

juin :

Le départ des prélats et des pèlerins, qui se rendent à Rome pour assister aux fêtes de la canonisation des martyrs du Japon, donne lieu depuis quinze jours à des manifestations qui se produisent chaque fois qu'un paquebot quitte notre port pour Civita-Vecchia, Jusqu'ici tout s'était passé dans le plus grand calme, la partie religieuse et et zélée de notre population s'était bornée dès le début à accompagner les prélats jusqu'aux navires qui devaient les recevoir et à saluer leur passage à la sortie du bassin de la Joliette. Réunie sur la jetée voisine du phare, elle répondait aux chants entonnés sur le navire et récitait, avec les pèlerins, l'Ave Maris stella. Malheureusement ces démonstrations, préparées et organisées avec éclat, n'ont pas conservé le calme qui devait y présider; chaque fois plus bruyantes, elles ont pris un tout autre caractère, quittant le terrain religieux où elles s'étaient placées d'abord pour entrer dans le champ de la politique. Ces scènes, purement intimes au début, en vinrent bientôt à des proportions telles que les derniers départs, annoncés avec bruit dans le public, n'ont pas peu contribué à grossir le nombre des assistants et des curieux. Aux chants religieux se mélèrent les applaudissements et les cris de : Vive le pape-roi. Vive le pouroir temporet. Ces faits avaient produit une certaine rumeur en ville et les gens sensés, dans un grand centre comme le nôtre, craignaient des représailles. C'est alors que les acclamations ne suffisant plus à une portion trop ardente des assistants, des flammes de Bengale et des fusées accompagnèrent les saluts et les vivat; aussi dès lundi quelques cris de : Vive l'Italie, Vive Gaributai! répondirent à ces premiers épanchements.

Mais, mercredi soir, jour du dernier départ des pèlerins pour Rome, la manisfestation eut, en sens, contraire, des allures plus lynyantes.

Les acclamations de : Vive le pape-roi, Vive le pouvoir temporet, furent accueillies par des sifflets et des huées et par les cris opposés de 'Vive l'Halie, et Vive Garibaldi, qui couvrirent bientôt les premiers ; dans les groupes qui s'étaient formés sur la jetée, pu remarquait parmi les opposants une grande partie de la jeunesse libérale de nofre ville qui, se considérant comme provoquée, était venue là, ainsi qu'on aurait dù le prévoir, pour protester contre les démonstrations trop significatives des soirs précédents.

Ces scènes regrettables et qui, si elles avaient continué, auraient infailliblement amené quelque déplorable collision, se sont heureusement bornées à des provocations auxenelles la partie saine et moins exaltée des spectateurs a su mettre fin, en faïsant entendre la voix de la raison et du

on sens.

Pareils incidents, nous l'espérons, ne se renouvelleront plus. Les hommes sages qui voudront examiner froidement les faits qui viennent de se produire sous nos yeux, ne peuvent manquer de blâmer comme nous ces démonstrations. On ne saurait désapprouver le sentiment religieux qui a poussé quelques personnes à accompagner jusqu'à leur sortie de Marseille les ecclésiastiques qui se rendent à Rome, mais là, aurait du se borner leur rôle et il cut été de leur part, plus prudent et plus digne à la fois de ne pas transformer une cérémonie dont le caractère était surtout religieux en une manifestation politique.

On cut évité, en restant dans les limites du droit et de la modération, de provoquer use opposition et des protestations inévitables. Tous les amis de la liberté, quelques idées qu'ils professent désapprouveront ceux qui, dans cette circonstance, n'ont pas craint de soulever des passions d'une autre époque dont nut ne doit souhaiter le

relour.

THE PRINCE PAITS DIVERS OF THE STATE

Cette semaine, les divers rapports sur le budget de 1863 seront distribués aux membres du Corps-Lég-statil, et l'on pense que la discussion publique ne commencera pas avant lundi 15

Comme il reste encore plusieurs projets de loi à discuter, et entre autres celui sur le rachat des

ponts, on pense que la session, qui a déjà été prorogée jusqu'au 27 de ce mois, sera prorogée encore jusqu'au 10 juillet.

— M. le marquis de Lavalette s'est embarqué à Marseille le 6. sur l'Asmodée, pour Civita-Vecchia. Notre ambassadeur a du arriver dimanche à Rome.

— Par décret impérial, en date du 7 juin, M. le comte de Morny, député, est nommé président du Corps-Législatif.

MM. Schneider et Reveil, députés, sont nommés vice présidents du Corps-Législatif.

MM Hébert et le général de division Perrot, députés, sont nommés questeurs du Corps-Législatif.

- On lit dans le Salut Public de Lyon :

« On nous rapporte quelques particularités curienses relatives aux Touarcgs qui viennent de séjourner dans notre ville,

" Toutes les merveitles de la civilisation enropéenne, avons-nous dit déj', frappent vivement leur imagination; mais ce qui les a le plus profondément impressionnés, c'est la vue des grandes masses d'eau. L'aspect du Rhône, sa largeur, la rapidité de son cours leur causaient des vertiges de plaisir, qu'ils traduisaient par une minique des plus expressives.

» Conduits à la maison de campagne d'un des plus honorables négoriants de Lyon, ils sont demeurés stupéfiés à la vue d'un portrait en pied. Incapables de se rendre compte des procédés de la peintare, des gradations de nuances, des effets de relief et de modelé, ils passaient leurs mains sur la toile, voulaient regarder derrière le cadre, absolument comme des enfants, et semblaient persuadés qu'ils contemplaient quelque chose de surnaturel.

» Déjà, lors de leur passage à Alger, ils avaient beaucoup admiré des assiettes représentant des batailles, des fantaisies arabés, etc., et avaient déclaré que de si merveilleux objets se vendraient

très cher dans le Soudan.

Du reste, leur gout, en fait de dessin et de couleur, est des plus exclusifs; ils n'aiment ni les nuances tendres, ni les broderies de fleurs, Les magnifiques étoffes de MM. Le Mire les ont laissés presque indiff rents. Les couleurs sombres et tranchées avec des dessins presque géométriques (par respect sans doute pour les formes des caractères arabes) ont toutes leurs préférences. Des foulards grenats, rouges, bleus avec des raies, carreaux, aux bordures vigoureuses, leur faisaient pousser des cris d'admiration.

Il est a considérer que leurs étoffes les plus usuelles sont des tissus de cotour, très-souples quoique fort épais, qu'ils fabriquent en bandes étroites, bleues, blanches, ou avec des carreaux de ces deux couleurs. Ils les réunissent en bandes par des coutures pour en faire de grandes pièces, qui leur servent de tapis, couvertures et man-

Dans leurs transactions commerciales, qui ne se font que par voie d'échange, les bandes d'étoffes qu'ils détachent de leur manteau servent, avec des chapelets de petites coquilles, d'appoint pour équilibrer les marchés.

rietaires, de mousse et de giroflées fortement enracinées dans la terre que le chaume, devenu vieux, a formée avec sa poussière.

Ces plantes parasites vivent galment de ce qui fait la rume et l'humidite de cette pauvre maison, dont le sol n'est ni carrelé ni plancheié.

Les deux enfants sont cousins issus de germains; la mère de Jéannette est devenue veuve presque au moment de la naissance de sa fille, et elle est restée sans resources. Le père de Pierre, qui n'était qu'un pauvre journalier, lui a dit:

Nous te ferons place à toi et à la pelife; apporte ton lit, ton ber et ton armoire, tu vivras comme nous,

Ils étaient cinq entassés dans la seule chambre de la maison, le père et la mère de Pierre, Jeannette et sa mère. Ils vecurent ainsi deux ans bien à l'etroit, mais dans une harmonie si parfaite, que leur mi-ère pouvait s'appeler du bonheur. Lorsqu'on s'aime, lor qu'on est beureux de vivre ensemble, il est bien rare que la mort ne vienne pas frapper à la porte d'une famille, et, plus cette famille est unie, plus vite elle est dispersée.

La mère de Pierre et la mère de Jeannette mourorent à peu de mois de distance l'une de l'autre, comme meurent les femmes de la Bretagne, avec foi, avec resignation, Seule, la mère de Jeannette s'en fut de la vie avec une grande douleur; Jeannette avait trois ans; elle restait abandonnée aux soins du petit Pierre, à peine âge de sept ans, et dont le père, toujours absent de la maison, ne pouvait pas s'occuper. Ce fut donc à Pierre, malgré son tout jeune âge, que la pauvre mourante recommanda Jeannette.

La maison resta bien vide quand les deux femmes, qui en étaient la joie et l'âme, l'curent quitiée pour toujours. Pierre se fit le gardien et l'appui de Jeanutte; ce qu'elle voulait, il le voulait, et jamais on ne les voyait l'un sans l'autre; les deux enforts grandirent ainsi lit contre lit, ju-qu'au jour où la première communion viut marquer la limite de l'enfance.

Le père de Pierre n'il Jeannette en service chez une pauvre veuve, la veuve Moallie, pour y carder sa maigre vache en filant son lin. Jeannette gagnait pout cela son pain, deux chemises, un tablier et quatre paires de sabots par an; c'était tout.

Fierre avait commencé le rude travail des champs, dès l'âge de neuf ans ; il aidait son vieux père à labourer et à ensemencer le sol pour les autres, et ne recevait que six sous par jour, ses petits bras ne pouvant encore compter pour des bras d'homme.

Bien que n'habitant plus sous le même toit, les deux enfants ne passaient aucune journée sans se voir. Dès que Pierre avait fini sa besogne, il courait auprès de Jeannette, et il s'en revenait avec elle par le chemin le plus long chez la mère Moallic. Le dimanche ils s'amusaient,

l'été, à écouter les oiseanx chanter au bord des nids et ils cuellaient dans les prés et les buissons les margoerites, les boutons d'or et les prunelles. L'hiver ils allaient le long de la baie regarder si la mer était mechante.. Et là, tous deux en silence, ils commençaient à sentir, en face de cette mer immense, qu'ils avaient au œur, l'un pour l'autre, un sentiment sans bornes, sans fin. Ils le sentaunt comme on sent venir le jour, au moment où l'aube commence à poindre.

Jeannette avait quinze ans et Pierre dix neuf ans Il était grand, mince; ses longs cheveux boucles et donx au toucher comme des cheveux de femme, flottaient au melieu de son dos, sur une veste de gros drap bleu. Il avait cette beauté primitive qui n'attend pour se dév lopper que l'âge de la viriité.

Malgre leur pauvreté, les deux enfants étaient henreux. Ma s'le père de Pierre et la veuve Moaltic vurent à mourir presque en même temps. Ce fut la leur premer chagrin, car ils se rappelaient à peine leurs mères. Après avoir mêle leurs larmes, leurs inquietudes sur l'avenir, ils nélerent leurs e perances. A quinze et à dix neuf ans, même au milieu des plus grandes douleurs, on espère toujours.

Cependant les semaines s'écoulaient, et Jeannette ne trouvait à se placer que pour six écus par ans, et encore dans une auberge; et le coré de Ploare disait que ce n'était pas là un lieu convenable pour une jeunesse. En

On est fort mal renseigné sur les dangers qu'ont à affronter les voyageurs chez les Touaregs. M. Duveyrier, qui a séjourné chez eux une année, circulait avec un sac d'écus, ostensiblement attaché sur con chameau. Partout il payait à sac ouvert et jamais il n'a été ni violenté, ni volé. M. Duveytier se propose d'accompagner la caravane qui partira au mois d'octobre pour le Soudan.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST. main quality atter 40 to 19 at 18 to

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur, informé par l'antorité supérieure que dans un grand nombre de départements de nombreux cas de rage se sont manifestés et ont occasionné de graves accidents,

Rappelle à ses administrés les principales dis positions de l'arrêté permanent du 27 juillet 1852 qui prescrit que tous les chiens doivent être porteurs d'un collier sur lequel sera inscrit le nom du propriétaire.

Aucun chien ne peut sortir dans les rues, places et chemins, sans être muselé ou tenu en laisse. Les chiens en contravention à ces dispositions seront saisis, conduits en fourrière et abattus

après un délai de 24 heures.

Les propriétaires qui les réclameront pendant cet intervalle, seront passibles des frais de la fourrière, ontre les peines et amendes de droit.

L'exécution de ces dispositions est confié à la surveillance du commissaire de police et des agents sous ses ordres.

Hôtel de Ville de Sanmur, le 1º juin 1862, Le Maire, CHEDEAU, adj.

ellann , stick VILLE DE SAUMUR. ON SEVEN endantes, a riches decurations axec on sans pend

logerie en tons connex.

ADJUDICATION du balalage des rues et places de la ville de Saumur, et de l'enlèvement des boues et immondices, pour cinq années qui commenceront le 1º janvier 1863.

Le mardi 8 juillet 1862, à une heure de l'aprèsmidi, il sera procedé à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, pardevant le Maire, assisté de deux Conseillers municipaux et du Receveur municipal, à l'adjudication au rabais , sur soumissions cachetées, du service du balayage public des rues, places , quais ponts , ruelles , carrefours et impasses de la ville de Saumur, ainsi que de l'enlève-ment des boues, fumiers et immondices provenant de ce balayage.

La mise à prix, qui est fixée à 3,000 fr. par an, sera payable par la ville a la fin de chaque semes.

Chaque soumissionnaire devra joindre à sa soumission un certificat de moralité délivré par le maire de sa commune.

Le cahier des charges, déposéau secrétariat de la mairie de Saumur, sera communiqué tous les jours (fêtes et dimanches exceptés), de 10 houres à 4 heures, à toutes les personnes qui en feront la demande

Hôtel-de Ville de Saumur . le 2 juin 1862. Le Maire, député au Corps-Législatif, LOUVET.

MODÈLE DE SOUMISSION.

Je soussigné (nom, prénoms et domicile du soumissionnaire), après avoir pris connaissance du cahier des charges relatif au balayage des rucs et places de la ville de Saumur et à l'enlèvement des boues et fumiers résultant de ce balayage, m'engage à faire ce service conformément aux clauses, conditions et obligations dudit cahier des charges , pendant cinq années , à partir du 1º janvier 1863, moyennant un rabais de (indiquer en toutes lettres le rabais) au-dessons de la mise à prix de 5,000 francs.

Saumur, le (Signature).

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

SAUMUR AU XV SIÈCLE

Oh! qui peindra jamais dans ces temps héroïques Saumur encor vêtu de ses formes antiques ! Et ce sombre doujon, où veillent les guerriers, Portant jusques aux cieux ses créneaux meurtriers ! Ces beffrois anguleux et ces tours colossales Ouvrant entre leurs flancs des portes triomphales Où , sor le contre epas le gothique ciseau De nos vaillants aïeux a trace le tableau. and herovolle Converts, comme aux combats, d'une brillante armure, Sur des arcs detendus appuyant leurs longs bras; Les uns semblent lasses de porter le trépas, D'autres, le fer en m in et rangés en cohorte, Menacent des guerriers que la frayeur emporte ; A leurs pieds sont ces mots : « Considère, étranger , Si ton bras nous implore ou nous vient ravager.» Autour des murs altiers sont des douves profondes; Le fleuve incessamment y fait rouler ses ondes. l'ans les flots agues sous les machicoulis Que d'impuissants beliers se sont ensevelis! Que d'ennemis ardents , d'ambitieux coupables Venus pour attaquer ces mors inebranlables, Ont rencontré la mort, ou, sans même savoir Si Saumur aurait pu tomber en leur pouvoir, En voyant de plus pres ces puissantes murailles, Ont foi sans encourir la chance des batailles! Cent fois les assaillants out beau se concerter, Le Saumuro s se lève, et, sans s'inquieter, Du haut de ses remparts éteignant leurs tomultes, Se rit des vains efforts de mille catapultes. A l'aspect du colosse assis sur le rocher, Quel ardent temeraire oserait s'approcher? La cité, c'est sa fille à l'abri sous son aile, all ab alle l es remparts sont ses bras étendus autour d'elle; Il commande à l'espace et son front menaçant Fait foir a l'horizon l'ennemi fremissant. A sa droite est le flove aux rivages superbes ; Zephir de ses roseaux agite au loin les gerbes;

le cœur vous dit de partir, pour revenir avec deux t on dit, des trois ou quatre cents francs, dans cette belle ville de Paris.

crois que je ferai pour le mieux en y allant, et, si Pierre le veut, eh bieu! je m'en irai chez cette bonne dame.

Je n'aurai plus de cœur à l'ouvrage , tandis qu'a présent il me semble que je peux remuer plus de besogne qu'il n'en faut pour vivre!

- Mon garçon, dit le curé, to te fais illusion; to gagnes vingt sous par jour, et pas tous les jours encore; à peine si tu as de quoi te nourrir et l'habiller, vaille

- C'est vrai ça, murniura Jeannette, et je ne veux point t'être un sujet de dépense; loin de là, je veux t'ai-

- Pierre, reprit le curé, défint ton père m'a dit souvent : « Je pense que les enfants se marieront ensemble, » Il avait mis cela dans son idée, et je crois

- Y as-tu pensé, Jeannette? demanda Pierre en

- Oui, j'y ai pensé, répondit Jéannette sans hésiter et sans rougir, tant son innocence était grande et son (La suite au prochain numero.)

L'ondine en souriant y plonge son beau corps , Et les manes errants se plaignent sur ses bords. C'e-t lui qui de César engloutit les galères Quand, rangés sur ses bords, les druides nos pères Fai-aient pleuvoir les rocs et les dards acérés Sur les Romains troublant leurs rythmes vénérés. Son onde couvre encor les pirogues sauvages Des brigands dont Hasting infesta nos rivages Et parfois on retrouve (ô souvenirs sanglants)! Quand le lion en feu darde ses traits brûlants , Des ossements blanchis sons des conches de sable Et du ser que le temps a sait méconnaissable. Montrant devant Saumur ses caprices divers, Tantôt, avec lenteur, son flot se rend aux mers, Et tantôt furieux, ses ondes mugissantes S'engoustrent à grand bruit sous les arches béantes. Semblables dans leur forme à des berceaux d'Amours, Vingt flots de verdure éparpillent son cours , Tandis qu'une grande île en navire allongée Supporte une forêt qui la tient ombragée; Et la haute colline, au bord des flots fumants, Prolonge à l'infini ses grands escarpements.

HENRI BLOUDBAU.

DERNIERES NOUVELLES.

Une dépêche télégraphique de New-York, du 29 mai au soir, porte que « le général unioniste » Banks, battu à Winchester par le général séparatiste Jonhston Evell, a dû repasser le Poiomac. De là, ajoute la même dépêche, une grande consternation à Washington

Rome, 8 juin. - La fête de la canonisation a en fieu avec un ordre parfait. La cérémonie a duré 6 heures. Quarante-quatre cardinaux : deux cent quarante trois évêques et le corps diploma-tique y assistaient. La basilique du Vatican était magnifiquement décorée et éclairée par dix mille cierges. Le marquis de Lavalette a donné trois mille francs pour la canonisation. - Havas.

INSTITUTION PRÉPARATOIRE AUX ÉCOLES DU GOUVERNEMENT, dirigée par M. Loriol, 49, rue d'Enfer, à Paris. La 1º division comprend l'Ecole de marine; la 2mc, les candidats aux Ecoles Polyte-chnique, Militaire, et Centrale. De nouveaux cours seront ouverts le 14 juillet prochain pour les jeunes gens qui veulent employer utilement le temps des vacances, afin de se présenter aux concours de 1863.

M GASNIER,

LOUEUR DE CHEVAUX ET VOITURES,

A l'honneur d'informer le public qu'il se rend chaque jour à la gare du chemin de fer à tous les trains pour y conduire les voyageurs et les ra-

Les demandes pour ce service penvent être adressées au siège de son établissement rue d'Or-léans 81, ou chez M. Mignan, marchand de faience, même rue, 44, près la rue Beaurepaire. Prix: 30 centimes avec ou sans bagages.

Avis aux Propriétaires de Chevaux. Plus de feu! 46 ans de succès!

Le Liniment-Boyer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le seu, sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boites ries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écarls, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Angers, Menière, ph.; à Cholet, Boutems, ph.

Sommaire de L'ILLUSTRATION du 31 mai 1862.

Revue potitique de la semaine. - Courrier de Berlin. — Courrier de Paris. — Inauguration du nouveau port de Naples par S M le roi d'Italie. — Récits d'une paysanne : Fagoton. — Causerie dramatique. — Procession du vendredi-saint à Séville. - Gazette du palais. - Exposition internationale. - Musée Campana. - Le Poëme des beaux jours. — Le jeu des échecs. — Mise à flot d'un bâtiment de l'Inde française dans le bassin de Karikal. — Le Derby d'Epsom.

Gravures: S. A. le vice-roi d'Égypte.

de S. M. l'Empereur à S. A. le vice roi d'Égypte. - Évènements d'Amérique : combat entre le Manassas et le Mississipi. — Représentation à Berlin d'Actéa, ou la jeune fille de Corinthe. — Inauguration du nouveau port de Naples. - Vue générale de la Nouvelle-Orléans. - Procession du vendredi-saint à Séville. - Musée Campana (10 grav.). - Exposition de Londres. (2 grav.). Le

attendant, Jeannette vivait aufant du pain de l'aumône que du rare travail qu'elle trouvait à faire. Pierre lui aveit cede sa pauvre maison, et il dormait de droite et de gauche chez les camerades.

Chacun disait dans le pays : « Ces enfants s'aiment, et » ils sont trop puivres pour se matier; si le bon Dieu ne » s'en méle pas , ça fintra mal! »

Or, il arriva qu'un vieux prêtre du Morb han , qui se rendait à Quimperle, s'arrêta chez le cure de Ploare, et qu'il y vit les deux enfants. Ce bon vieux prêtre n'avait jamais voyage hors de la Bretagne; il savait, par oui dire, que les filles qui s'en allaient servir à Paris, y trouvaient des gage- es ez gros pour qu'il leur fût po-sib'e de s'amasser vite une petite dot.

- Mon enfant, avait-il dit à Jeannette, il te faut aller

Jeannette ouvrit de grands yeux, et Pierre fronça le

Le curé de Ploaré, dont l'âme candide croyait difficilement au mal, dit à son tour :

- Mes enfants , Dieu est partout , à Paris comme en Bretagne, Jeannette est pure comme les anges, il ne lui arrivera pas plus malheur la qu'ici.

- Mais où irai-je, balbuna Jeannette, dont les yeux en pleurs se tournérent vers son ami l'ierre.

- Ma fille, dit le vieux prêtre, je connais à Paris une bonne dame. C'est à elle que je pense vous adresser, si cents écus, et peut-être davantage; car on gagne, m'a-

- Ah! Monsieur, si c'est ainsi, reprit Jeannette, je

- T'en aller ! s'écris l'ierre. Que ferais-je ici sans toi?

der a mon tour.

que c'est aussi votre idee, mes enfants?

Derby d'Epsom (2 grav.). - Mise à flot du brick profes un cours des VINS (1). Varrain-, 1861 le Briquipakamarie. - Rébus, 1979 1906 1913 BLANCS. Coteaux de Saumur 1861 11 qualité 240 à 230 Ordin., environs de Saumur, 1861, 11 id. 123 à 130 Marché de Naumar du 7 Juin. Saint-Leger et environs 1861... 1 d. 1d. 10. 1. 1. 1. 1. 2. id. 1.08 a Fromeni (hec. de 77 k.) 20 84 lluile de lin 100 à 105 à 7.132 1/1. id. Bourse Du 7 Juin, 1()() à 12 — Foin. . . . id. . . 6076 875 Luzerne (les 750 k.) 5460 Le Puy N.-Dame et environs, 1861. 100 -id. 3 p. 0/0. Au compt Der c. 68 69 — Ex divi t. 4 1/2 p. 0/0 bais-e 30 cent. — Ferme à 97 20; Avoine (entree) . 1. 11 30 Graine detrette 1 . _ __ La Vienne , 1861.... 75 9 80 institud wish 12 80 pal- de luzerne. BOURSE DU 9 JUIN. Pois blancs. 23 20 ROUGES. - de colza . . 3 p. 0/0 hausse 40 cent. - Ferme à 69 00. — rouges 47 20 — de lin Amandes en coques Huite de noix ordin. 36 — (l'heetolitre) . 29 ---120 à 125 4 1/3 p. 0/0 sans changement. - Ferme a 97 20.

ANNONCES LEGALES.

- cassees (50 k) = -

de chenevis. . 48 ---

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de Me LAUMONIER, successcur de M. Duterme, notaire à Saumur.

BO A THOUSE THE State of PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de ededos Me LAUMONIEB,

Le dimanche 22 juin, à midi, de :

1 UNE MAISON et dépendances . s oiservant d'auberge; sise sur le Champs de Foire à Saumur, occupée par le sieur Beard.

1 25 Antre PETITE MAISON joisli gnant la précédente.

32 Et UNE MAISON, située aussi à Saumur, rue du Portail-Louis 29 occupée par M. Chevreau, Ierblantier-lampiste.

Pour le détail voir les affiches, On traitera de gré à gre avant l'adjudication.

S'adresser pour renseignements à M. LAUMONIER notaire. (295)

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

THE THE ME WE OU A LOUER.

Commune de Varennes-sous Montsobass sa reau, près le chemin de fer, son

UNE MAISON DE MAITRE neuve, en parfait état, avec dépendances, jardin, étang, ouche affiée; le tout dans un enclos, contenant 60 ares -10 50 centiares: 21

ob bis adresser audit notaire.

Elude de M. COURTOIS, notaire à

Brézé. de 矿黝ewassus. PAR ADJUDICATION

Em totalité ou en détail En l'étude et par le ministère de Mi GONRTHIS , notaire à Brézé, le dimanche 15 juin 1862, a midi, in ete , sedant A FERME

DU PETIT-PALTEAU

Située commune d'Epieds, canton de Montrenil-Bellay, et par extension en la commune de Saix (Vienne), composée de batiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins, terres labourables, près, vignes et bois-taillis; le tout d'une contenance d'euviron seize hectares.

Il y aura de grandes tacilités, pour acquerir et de longs termes pour les

priements.
S'adresser, pour tous renseignements, à M. de Bechillon, receveur entreposeur des tabacs, à Loudon

(Vienne),
El audit Me Countois, notaire à
Brézé. (285)

M. MILON, libraire,

Rue d'Orieans,

Demande un jeune homme pour le
magasin. (285)

WHEIN BREEF

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite ou à la St-Jean prochaine,

UNE VASTE MAISON

PROPRE AU COMMERCE, Contenant de grands magasins, celliers, caves, remises, écurie, cours, etc.

Cette maison, située sur le quai de Limoges, à Saumur, était occupée par M. EDOUARD BOUTET.

Pour visiter la maison, s'adresser, sur les lieux, jusqu'à Noël prochain, etoplus tard, a M Bouter Bruneau, rue de la Levée d'Enceinte, à qui il faudra également s'adresser pour (583)

A CLECKDHER

Pour cause de santé.

En FONDS DE POMPIER, bien achalande; outillage lout nonveau; loyer peu élevé et grandes facilités. S'adresser à M. JEUNIETTE, place

de la Bilange.

WHEN AND THE STATE OF THE STATE

M. JEUNIETTE, pompier, désirant se défaire de ses marchandises, livrera à prix de facture toutes les pompes et accessoires qu'il a en magasin - Cependant il se chargera, comme par le passé, des travaux qu on voudra bien lui confier.

Avec Jardin

Grande route du Pont-Fouchard. Sædeesser à M. Goneroy, imprimeur a Saumur, Grand rue, 4.

On demande UN CLERC de no-

S'adresser au bureau du journal.

EAUX MINERALES SULFUREUSES DE BILAZAIS-OIRON.

Onverture le 1" Juillet.

Affections culanees, Nevroses, matismes, Goutte, Scrofules, Plaies anciennes, etc.

La dernière analyse, faite le 28 mai 1862, a démontre que l'eau de Bilazais a repris le même degré de sulfuration qu'elle avait avant les derniers travaux qui en avaient momentanément altéré la qualité

Les baigneurs trouveront, comme par le passé, à l'hospice d'Oiron, les bains et douches, une bonne table, des chambres meublées, un salon de conversation et les soins empressés des sœurs et du Médecin-Inspec-

Facilité de se loger dans le bourg d'Oiron, à l'Hôtel de France, ou chez des particuliers.

Voiture publique be Londun à Thouars, passant à volonte par Oiron.

S'adresser, pour les renseigne-ments, à Mme la Supérieure de l'hospice ou au Médecin-Inspecteur. (297)

A LOUER

125 à 140

VASTE TERRAIN de 1,400 mètres carres, sur lequel on peut établicaine auberge ou une maison de commerce? Le propriétaire construira, si on le

S'adresser à Me Lenoux, nothire, ou à M. DE LA SELLE, à la Chesnaye près Vihiers.

most no holes at 100 m lead of the Ecuric a deux chevaux,

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoné, rue Cendrière, 8.

Remise et Grenier.

ALOUER

P. GODET, propriétaire-gérant.

Pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON, actuellement occupée par M. Boucher (hôtel des Messageries), rue d'Orléans, 46. S'adresser à Mes Duchamp on à M.

BOUCHER. (246)BIND WINE WE

Présentemen!

UNE MAISON, avec jardin, sise rue de la Petite-Bilange, 17 bis-

S'adresser à M. Rivier qui occupe la maison . on a M. Toughaleaume, notaire à Saumur.

ORIGINE ET QUALIFIE GARANTIES.

(584)

Horiogerie en tous genres.

Chronomètres à répétition, montres d'observations à quantième perpétuel, de précision de la divrés avec un cerufié de l'Observatoire ; montres à secondes fixes ou indépendantes , à riches décorations avec ou sans peinlures fines, pertraits ou pierreries; montres pour mariage, souvenirs, étrennes, etc.

Horlogerie courante et soignée.

Toutes ces montres sont établies ou finies à Genève, repassées en second, réglées, prêtes poor la porhe.

Spécialité de boiles, tabatières et nécessaires musique de toutes dimen-Slons.

Le Compfoir reprend toutes pièces ne satisfaisant pas l'acheteur.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. A. PICHAT, représentant du Compoir , 15, rue des Potiers, à Saunrur, dépositaire d'un nombreux assortiment de montres et boites à musique.

M. GARREAU-MURAY, Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

Nous prions instamment les consomm deurs de ce déticleux café, d'exiger des boiles part int le titre de Cale des Goarmeis et la signature : Trebussen frères » — Nors desaronons toutes les boiles de fer blanc et tous les cafes qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demickilog, CAFÉ DES GOURMETS fait so fortes tasses. - Cast donc einq tasses pour 52 granmes. — Une tasse de notre excellent cale ne coûte par consequent que 5 centures. Ré-ultats: 1º rive et transparente coloration; 2º économ e de mo tié; 3º qualité hautement supérieure à cette de tous les cafés du commerce; goût exquis; arome superfini

CHOGOLAT DES GOURNETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui , depuis douze aus , sont fidèlem ni artaches à notre cafe. — Nos chocolats sont les plus filis, les plus hygieniques , les plus savoureux. — Nons ne visous pas à faire leur reputation par les sunyens factices de la finblique; une se le ambition nons guide le a est de sedure nos trois millions de cheurs par la perfection et c'exectience de leurs qualités, Les plus hants et les plus flatigurs temoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Bresil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la purele et ses proprietes enviennent nurriuses. Les trais 200 rmets ne confondent pas noire Tapioras a ce mie foule de Tapioras indigenes, de fecole,, etc. — Nois declarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pales chrangeres. — Il est reof rmé dans d'élégants cartonnages, tres-commodes pour les menageres. Son prix n'en est pas plus eleve, et sa qualité est à la hanteur de son titre.

PLUS DE TACHES

AVEC L'ETHEROLEIME DE CHALMIN

Gette nouvelle pieparation chimique permet d'enlever soismeme tous les corps gras; tuches
de peinture, suifs, huile, beurre, capibons, corps résineux, gondron, bouge, cire a cacheter,
sans alterer les cocleurs, meme les pius del cries, sur les gravues et papiers pecaeux; ce
nouveau profiui est superieur a tous les autres liqui es a delxeler. — Pax du facon : Ifr. 50

et 1 fr. - Composée par CHAIMIN, clémiste à Rouen, rue de l'Hôpital, 400 Maison à Paris,
jour le cros, lue d'Enghien. 24. — D pôts chez les privenax varfumeurs et me ciers.

A SAUMUR, chez M. Balzeau et M. Pissot, coiffeurs-parfumeurs, à Bargé,
M. Chaussepied, coiffeur-parfumeur.

M. Chaussepied , coiffeur parfumeur.

Saumur, P. GODET, imprimeur.